

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
7 MAI 2013

(art. L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de Rustrel, régulièrement convoqué le 30 avril 2013, s'est réuni en séance publique le 7 mai 2013 à 20h30, sous la présidence de Roger FENOUIL, Maire de Rustrel.

Conseillers présents : Mmes, CHAUVIN, HERVO, REYNAUD, RAUNER.

MM. FENOUIL, ESCOFFIER, CASTOR, BLANC,

Conseillers absents : Mme KERGOAT, M. GASSIN, M. GLEIZAL (pouvoir à M CASTOR), M. TARTANSON (pouvoir à M. FENOUIL), Mme GELIN (pouvoir à Mme CHAUVIN)

Secrétaire de séance : Brigitte REYNAUD

Ouverture de la séance à 20h40

Observations sur le compte rendu du Conseil municipal du 26 mars 2013 : *pas d'observation.*

En ouverture de séance, Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Subventions aux associations : budget 2013,
- Communauté de communes : projet de nom de la future communauté de communes,
- Communauté de communes : proposition localisation siège social future communauté de communes.

Le Conseil accepte de débattre sur ces points.

Voici les sujets soumis au vote lors de cette assemblée :

RENOUVELLEMENT CONTRAT GROUPE COUVERTURE RISQUES STATUTAIRES

La collectivité est actuellement adhérente à un contrat d'assurance auprès du Centre de Gestion 84 (SOFCAP) garantissant les risques financiers encourus à l'égard du personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents imputables ou non au service.

Le contrat actuel arrive à son terme le 31/12/13. Le CDG 84 propose de le remettre en concurrence.

Vote : unanimité

RODP : TARIF 2013

Le droit de place actuel est de 15€/m2 par an. Il est proposé de la passer à 12€/m2 par.

Vote : unanimité

CCPA-PONT JULIEN : PROPOSITION DE NOM FUTURE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Considérant la nécessité de dénommer la future intercommunalité,

Considérant le travail engagé dans cette perspective entre la communauté de communes du Pays d'Apt, la communauté de communes du Pont Julien et les communes de Buoux et Joucas,

Considérant la proposition de nom suivante :

Communauté de Communes du Pays d'Apt – Pont Julien

M. le Maire propose au conseil d'émettre un avis favorable à cette proposition pour la future intercommunalité.

Vote : unanimité

CCPA-PONT JULIEN : PROPOSITION POUR LA LOCALISATION DE LA FUTURE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Considérant la proposition de localisation du siège social de la future intercommunalité à l'adresse suivante : Maison du Pays d'Apt, Chemin de la Boucheyronne, 84400 APT.

M. le Maire propose au Conseil d'émettre un avis favorable à la proposition de localisation du siège social de la future intercommunalité à l'adresse suivante :

Maison du Pays d'Apt, Chemin de la Boucheyronne, 84 400 APT

Vote : unanimité

CCPA-PONT JULIEN : PROJET DE STATUTS DE LA FUTURE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Projet de statuts de la future communauté de communes issue de la fusion de la CC Pays d'Apt, de la CC Pont Julien et de l'intégration des communes de Buoux et Joucas.

Vote : majorité

CCPA-PONT JULIEN : PACTE TERRITORIAL DE LA FUTURE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Approbation du pacte territorial entre la CC Pays d'Apt, la CC Pont Julien et les communes de Buoux et Joucas.

Vote : contre à la majorité

COM COM 2014 : NOMBRE ET REPARTITION DES SIEGES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de conseillers communautaires et répartition au sein du futur conseil communautaire issu de la fusion de la CC Pays d'Apt, de la CC Pont Julien et de l'intégration des communes de Buoux et Joucas.

	Population de référence	Nombre siège
Apt	11 755	18
Auribeau	75	1
Bonnieux	1 420	2
Buoux	116	1
Caseneuve	448	1
Castellet	116	1
Céreste	1 264	2
Gargas	2 929	4
Gignac	56	1
Goult	1 161	2
Joucas	326	1
Lacoste	413	1
Lagarde d'Apt	37	1
Lioux	252	1
Ménerbes	1 104	2
Murs	422	1
Roussillon	1 305	2
Rustrel	749	2
Saignon	1 024	2
Saint-Martin-de-Castillon	751	2
Saint-Pantaléon	186	1
Saint-Saturnin-les-Apt	2 658	4
Sivergues	49	1
Viens	606	2
Villars	786	2
TOTAL	30 008	58

Vote : majorité

PHOTOVOLTAIQUE : APPROBATION DEVIS

Après la défaillance de l'entreprise Solar Industries, il a été difficile de trouver une entreprise voulant reprendre les travaux. 2 devis nous ont été proposés :

- Eco Systèmes pour 29 280 € HT
- Provence Eco Energie pour 25 390,26 € HT.

Il est proposé de retenir l'entreprise Provence Eco Energie.

Vote : unanimité

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION VAUCLUSIEN : DDE ADHESION CC VENTOUX-SUD

La Communauté de communes Ventoux-Sud, par délibération en date du 19 février 2013, a demandé son adhésion au Syndicat mixte d'Electrification Vauclusien pour les communes d'Aurel, Monieux, Saint-Christol, Saint-Trinit et Sault.

Vote : unanimité

APPROBATION PROJET DE STATUTS ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DE SITES OCRIERS

Il convient de déléguer aux élus membres de l'ACR l'approbation du projet de statuts de cette association de gestionnaires de sites ocriers et l'adhésion de l'ACR à cette association.

Vote : unanimité

SUBVENTIONS 2013 AUX ASSOCIATIONS

L'enveloppe globale 2013 votée est de 10 000 €.

Associations	Montant
COMITE DES FETES	5 400
AMIS DU PATRIMOINE	1 000
LA LUETTE S'ENTETE	100
VIVRE EN HARMONIE	1 900
LA RUSTRELIENNE	1 000
PHOTO CLUB	200
<i>Hors commune</i>	
Fondation du Patrimoine	50
Souvenir français	100
Resto du cœur	150
Handic'Apt	100
TOTAL	10 000

Vote : unanimité

La séance est levée à 21h25

Le Maire,
Roger FENOUIL

La secrétaire de séance
Brigitte REYNAUD